PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE DRUMMOND
MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DU-BON-CONSEIL

AVIS PUBLIC — ENTRÉE EN VIGUEUR DU RÈGLEMENT NUMÉRO 474-2022 PORTANT SUR LA GESTION CONTRACTUELLE

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT:

Lors d'une séance ordinaire tenue le 9 mai 2022, le conseil de la Municipalité de la Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil a adopté le *Règlement numéro 474-2022 portant sur la gestion contractuelle*.

L'objet de ce règlement est de prévoir des mesures additionnelles relatives à l'octroi de contrats par la Municipalité, notamment quant à la faculté d'accorder des contrats de gré à gré, tout en favorisant la rotation des fournisseurs, ainsi que de prévoir des mesures pour favoriser, pour une période de trois ans à compter du 25 juin 2021, les biens et les services québécois et les fournisseurs, les assureurs et les entrepreneurs qui ont un établissement au Québec et ce, pour la passation de tout contrat qui comporte une dépense inférieure au seuil d'appel d'offres public fixé par règlement ministériel.

Le Règlement numéro 474-2022 portant sur la gestion contractuelle est disponible au bureau de la municipalité située au 1428, Route 122, à Notre-Dame-du-Bon-Conseil (Québec) JOC 1A0, aux heures ordinaires d'affaires et copie pourra en être délivrée moyennant le paiement des droits exigibles selon le tarif prescrit.

Ce règlement entre en vigueur à la date de la publication du présent avis.

Donné à Paroisse Notre-Dame-du-Bon-Conseil, ce 10 mai 2022.

VALERIE AUBIN

Directrice générale et greffière-trésorière

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je, soussignée, Valérie Aubin, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de la Paroisse de Notre-Dame-du-Bon-Conseil certifie par la présente avoir publié, en date du 10 mai 2022, l'avis public d'entrée en vigueur du Règlement numéro 474-2022 portant sur la gestion contractuelle ci-joint, en affichant une copie à chacun des endroits suivants : église, bureau municipal 1428, route 122 et site internet www.paroissendbc.ca

En foi de quoi, je donne ce certificat, ce 10 mai 2022.

VALÉRIE AUBIN

Directrice générale et greffière-trésorière